

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE

« ATL 2024-1 »

L'AFC, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « **ATL 2024-1** » émis par appel public à l'épargne pour un montant de 30 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 DT, ouvertes au public le 18/03/2024, ont été clôturées le **19/03/2024**, pour un montant de **40 000 000 DT**.